FÉDÉRATION
DES CHASSEURS
DU BAS-RHIN

N°37 AVRIL 2012

INFOS'CHASSE 67

LE MAGAZINE
DES CHASSEURS
DU BAS-RHIN

Décor réalisé pour l'exposition de trophées 2012

3 GARANTIE ANS 100 000 KM Au 1er échu

R 6 vitesses

NOUVEAU DEFENDER

LAND ROVER

partenaire des chasseurs du Bas-Rhin

NOUVEAU DEFENDER.
*Plus de couple, plus de vitesses, plus de traction.

Nouvelle motorisation Diesel 2.4 Common Rail ■ Nouvelle boîte de vitesses à 6 rapports ■ Capacité de traction jusqu'à 3,5 T ■ Sans oublier un nouvel intérieur offrant plus de confort, plus de silence et une meilleure ergonomie.

Consommations Norme CE 1999/94 mixte : de 10 (90 SW) à 11 (110 SW) l/100 km - CO_2 : de 266 (90 SW) à 291 (110 SW) g/km.

LAND ROVER

GO BEYOND

Imaginez un nouvel horizon

Land Rover Strasbourg

www.landrover-strasbourg.com - E-mail : c.wieser@2a67.fr

67, route de Brumath à Souffelweyersheim - Tél. 03 88 18 44 40 - Clément Wieser et Stéphane Beuret

91, route de Bischwiller à Haguenau - Tél. 03 88 05 40 40 - Pascal Ecoiffier

EDITORIAL

En ce début de printemps alors que la chasse est en dormance (sauf pour le sanglier), vos responsables de chasse sont quant à eux dans une période de grande activité. Les réunions Natura 2000, du Champ du Feu, du Donon, de Haguenau se multiplient comme les bourgeons, sans compter les assemblées générales de nos GGC et SLC qui fleurissent également en cette saison. Ajoutez à toute cette effervescence les réunions plan de chasse et celles concernant le SDGC et ses évaluations d'incidences et son volet agrainage.

Toutes ces réunions aussi diverses soient-elles, sont d'une importance capitale pour la chasse. La défense de la chasse, de ses activités ou encore celle de la biodiversité sont des points importants toujours menacés essentiellement par souci d'amélioration du produit intérieur brut. L'information des chasseurs via les GGC et Infos'Chasse est tout aussi importante. Raisons pour lesquelles votre président assiste personnellement à toutes les réunions (sauf lorsque deux réunions se tiennent simultanément, le don d'ubiquité étant réservé à d'autres !).

Certains diront qu'il aime ça…

Je remercie notre dessinateur qui a su profiter de la période pascale pour réaliser ce dessin humoristique et nous permettre de sourire un peu. Ce dont nous avons bien besoin.

Gérard Lang, *président de la FdC67*

Espace Chasse et Nature
Chemin de Strasbourg
67170 Geudertheim

Horaires d'ouverture de la FDC67

Fermé le lundi

Du mardi au vendredi
de 10h à 16h sans interruption

SOMMAIRE

Exposition de trophées 4-8
Agrainage des sangliers 10-11
Biodiversité 13
Compte rendu 14
Exposé / Formation 16
Brèves 18-20
Petites annonces 22

Infos'Chasse 67 vous est distribué gratuitement six fois par an grâce notamment au soutien de tous les annonceurs.
Merci de les privilégier lors de vos achats.

Directeur de la publication :
Gérard Lang

Rédacteur en chef :
Dominique Biache – Conseil en communication
Tél. 03 88 56 25 01 - Courriel : d.biache@evc.net

Crédits photos :
Dominique Biache - Jonathan Fischbach,
Nicolas Braconnier - DR

Conception graphique :
Denis Willinger

Tirage : 8 400 exemplaires

Dépôt légal : 2e trimestre 2012

PEFC

Vos interlocuteurs à la FdC 67

Courriel :
Internet : www.fdc67.fr

Béatrice Roecker
Responsable du service administratif - 03 88 79 83 85

Fabienne Musser
Comptabilité

Hugui Boquel
Secrétariat

Alexandra Barthel-Dick
Secrétariat

Patrick Jung
Responsable du service technique - 06 80 74 70 39

Jonathan Fischbach
Technicien
06 86 80 24 85

Nicolas Braconnier
Technicien
06 80 74 71 61

Exposition de trophées 2012, retour aux sources.

En 1972 se tenait la première exposition de trophées du Bas-Rhin à… Marlenheim. À cette époque, la chasse sélective primait, et n'étaient prélevés que les « mauvais » cerfs. Retour sur notre exposition 2012, quarante ans plus tard, qui peut se targuer d'une moyenne d'âge des cerfs prélevés de 7,05 ans. Que de progrès !

Les réalisations comparées aux minimums (2011-2012)

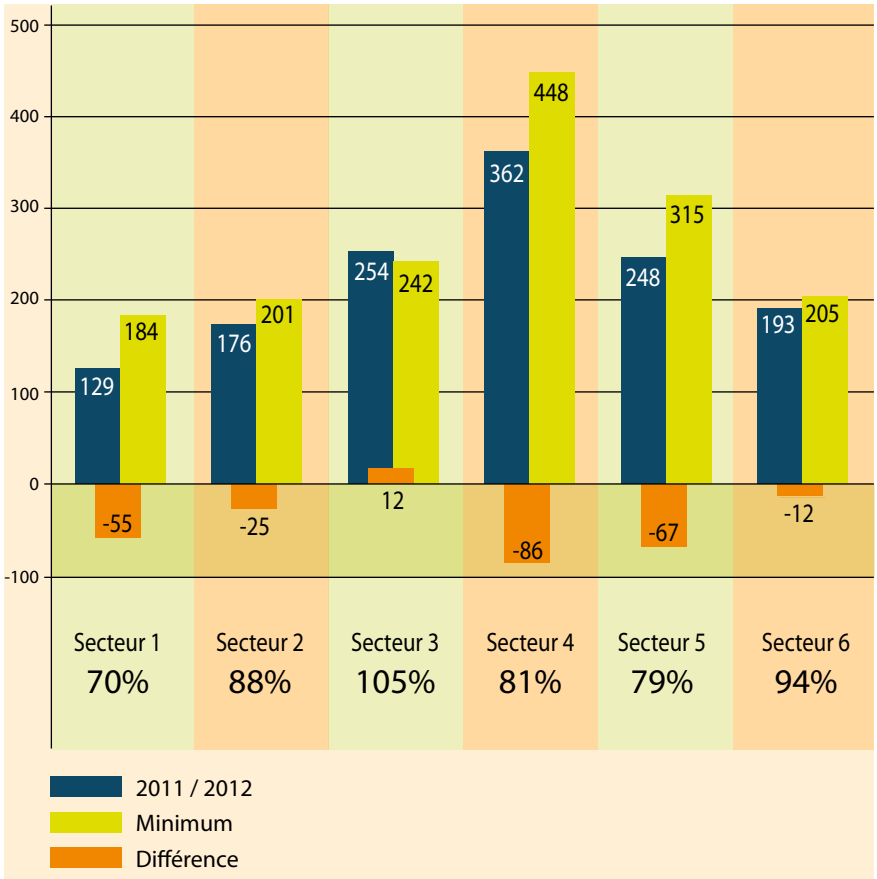

Le plan de chasse « biologique » à l'image de la pyramide naturelle des âges a été instauré dès 1997

	2010/11	2011/12
1/3 de faons	638	605
1/3 de biches	552	550
1/3 de cerfs	388	338
dont		
1/3 daguets 1 an = C1	213	191
2/3 cerfs de 10 ans = C3	175	147

(tolérance de 2 ans)

En règle générale : tous les cerfs sont présentés car il n'a pas de PV en cas d'erreur de tir.

NOUVEAUTÉ EN 2012-2013

Le plan de chasse « biologique » va évolué pour tenir compte des dégâts forestiers

1/3 de faons

1/3 de biches

1/3 de cerfs

dont

50% daguets 1 an = C1

50% cerfs de 10 ans = C3

avec une tolérance de 2 ans

L'exposotion de 1972

En ces temps de chasse sélective on ne tirait que les "mauvais" cerfs

Megaceros Giganteus

Des trophées de tout premier ordre "s'exposaient" déjà à Marlenheim il y a 200 000 ans lorsque des périodes froides, avec le Mégaceros, alternaient avec des périodes chaudes, avec des éléphants et des crocodiles, qui évoluaient parmi les palmiers du paléolithique ancien.

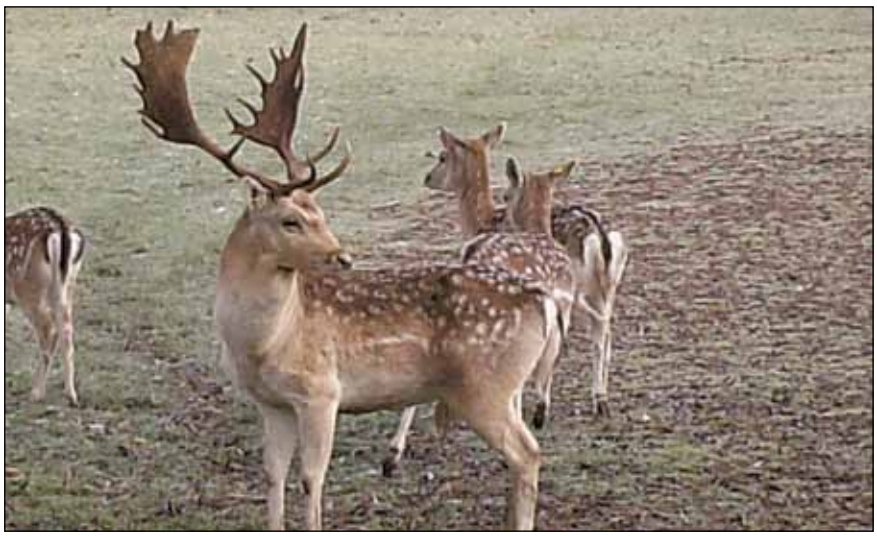

Le daim

Avec peu de tirs litigieux ou injustifiés, les chasseurs de daims se sont une nouvelle fois illustrés lors de la saison 2011/12. La palme leur revient sachant qu'ils commettent peu d'erreurs de tir. Félicitations en Saint-Hubert.

CERFS DES VOSGES *Longueur moyenne des merrains en fonction de l'âge*

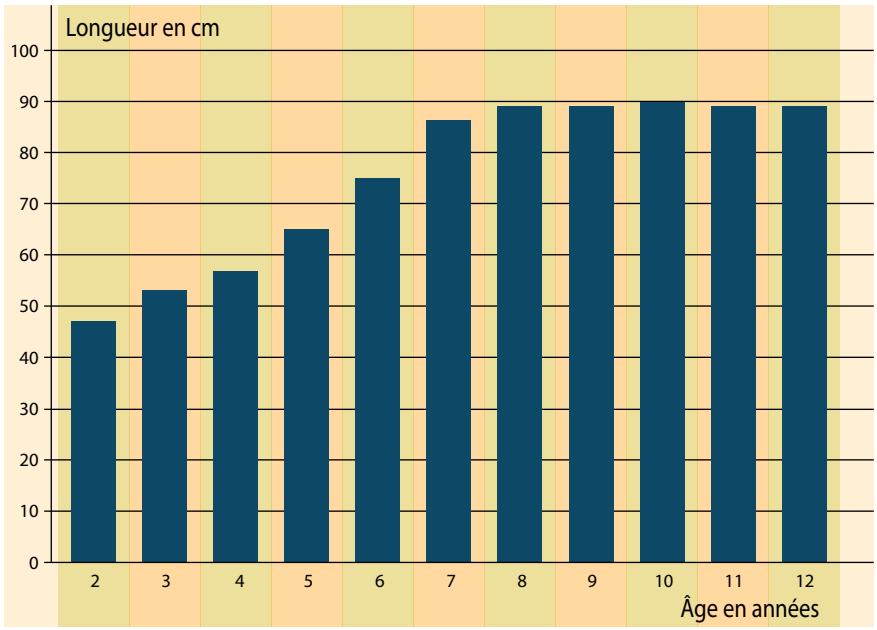

Source REGEC

Aux cotés de Gérard Lang, président de la FDC67, de gauche à droite les invités de marque à l'inauguration de l'exposition de trophées 2012: Philippe Richter, Adjoint au Maire de Marlenheim, Freddy Zimmermann, conseiller général, Denis Dagneaux, directeur agence ONF, Gérad Koehl, président d'honneur de la FDC67, Philipe Wolf, responsable chasse DDT, Dr Régine Martin-Schaller, Responsable peste porcine 67, François-Xavier Cereza, directeur départemental des territoires, Valérie Villard, Secrétaire chasse DDT, Marc Bacher, Responsable chasse à l'ONF de Strasbourg, Herbert Hammer, Commandant la Brigade de gendarmerie de Wasselonne, Rolf Henner, représentant du Ministère de l'environnement allemand, Heinz Schober, représentant du Ministère de l'environnement allemand.

Le chevreuil

Le chevreuil connaît un déclin lent et régulier dans le massif vosgien par contre une augmentation considérable dans la plaine d'Alsace bas-rhinoise

Les chevreuils blancs
Il semblerait que le nombre de chevreuils albinos soit en augmentation ces dernières années sur l'ensemble du Bas-rhin

Le sanglier dans le nord du département

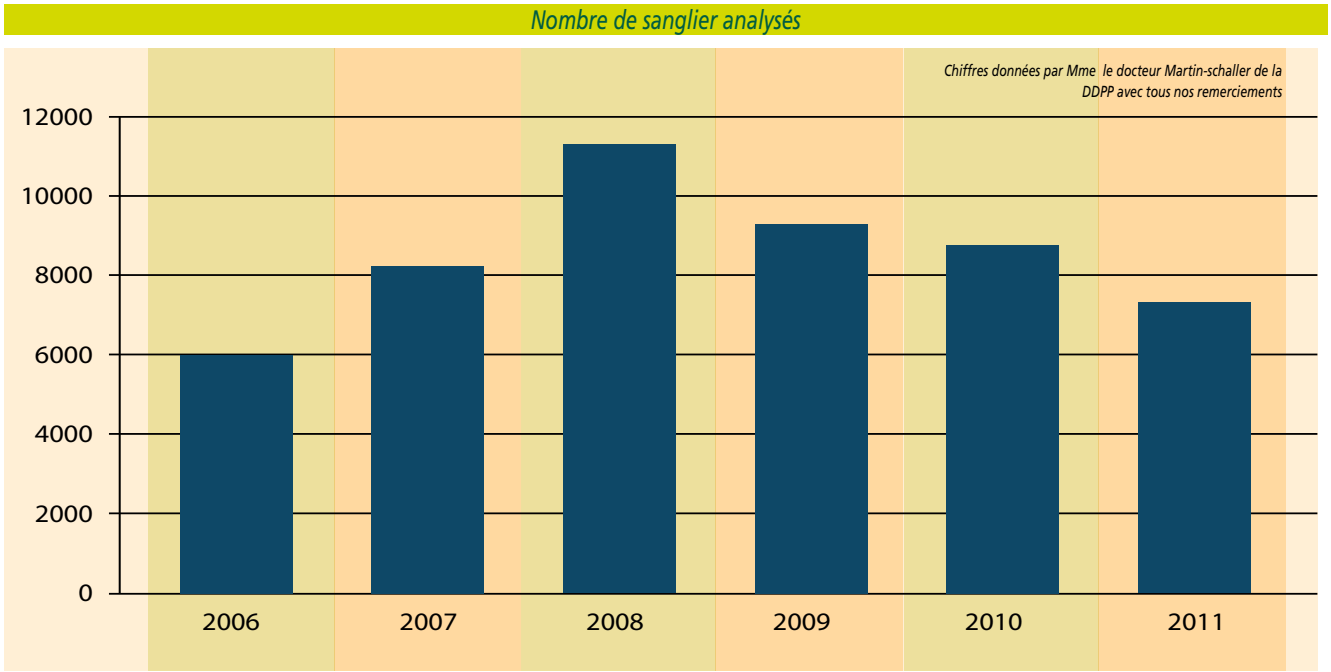

Ce graphique illustre parfaitement un cycle d'abondance. Attention les chiffres pourraient repartir vers le haut!

*Les interprétations du **Rallye Trompes de Strasbourg** ont séduit le public lors de l'exposition de trophées.*

Les exposants 2012

Ce coffre abri premier secours contient une tente équipée pour la survie de 4 personnes. Ils sont envoyés par le Rotary Club n'importe où dans le monde dès la survenue d'une catastrophe.

A Christophe Poissonnier
Moselhaff
9368 Folkendange / Grand Duché du Luxembourg
Peintre Animalier

B Rémy Fischbach
11 bld Leblois
67000 Strasbourg
Peintre Animalier

C Jean-Marc Ott
9 rue du Maréchal Foch
67230 Benfeld
Sculpteur sur bois

D Robert Gisel
7 rue de Trémolois
21000 Dijon
Peintre Animalier
Petit artisanat

E Karine Wotz
90 rue du Général de Gaulle
68740 Blodelsheim
Artiste Peintre

F Rotary Club
Maurice Heitz,
responsable Shelter box
Tél. 06 10 33 04 10

Un grand merci aux entreprises Alsavert et Rettig qui ont gracieusement mis à disposition et installé cette nature morte remarquable à l'occasion de l'Exposition des trophées 2012.

Alsavert, étude, création et entretien d'espaces verts

Alsavert, entreprise de travaux paysagers base son activité sur trois grands domaines, l'étude, la création et l'entretien. Le bureau d'études assure le projet d'aménagement des espaces privés et collectifs du petit jardin aux grands espaces verts, de la cour de jardin au patio, de la terrasse d'immeuble au jardin sur dalles.
C'est l'alliance de la créativité et de la technique qui garantira la réussite du projet. Implantée à l'extérieur de Bergbieten depuis 1996, Alsavert dispose là d'un terrain lui permettant d'évoluer librement. Pluridisciplinaire, l'entreprise a fondé sa spécificité et sa réputation sur la spécialisation de ses équipes de travail pour les particuliers. Les salariés bénéficient de formations professionnelles qualifiantes et participent régulièrement à des stages de prévention du risque lié aux chantiers.

Nouveau

Alsavert/JMF proposent également ses services à la personne pour les entretiens de jardins (50% de réduction fiscale).

Un procédé innovant : Minéral protect

L'opération consiste à nettoyer le pavé ou la dalle avec une cloche à haute pression (eau chaude) et traiter ceux-ci en y injectant du verre liquide. Ce traitement définitif ne peut se faire qu'une seule fois dans la vie du pavé.

ALSAVERT
1 route de Flexbourg
67310 Bergbieten
Tél. 03 88 38 25 35

Daniel Rettig, taxidermiste et passionné de nature

Son père, diplômé des arts décoratifs en dessin, modelage et sculpture – les bases de la taxidermie – qui pratiquait déjà cet art en dilettante, aura transmis sa passion pour la nature et les animaux à son fils Daniel Rettig.
Des ateliers paternels, depuis son enfance, à son perfectionnement au musée zoologique de Nouméa lors de son service militaire – où il rencontra d'ailleurs sa future épouse-, pour Daniel Rettig, l'apprentissage de la taxidermie aura été long mais approfondi.
C'est ainsi qu'à peine revenu de Nouvelle-Calédonie, fin 76, ce passionné débute son entreprise en février 1977.
Depuis maintenant trente cinq ans, Daniel Rettig réalise des travaux de taxidermie, et ce avec le même souci d'excellence, tant pour des présidents de la république ou des princes que pour les chasseurs plus modestes et souvent au-delà des frontières alsaciennes.
À noter que son travail a aussi permis l'expansion de plusieurs collections de musées.

Daniel Rettig • 114 route Nationale - 67760 Gambsheim - Tél. 03 88 96 42 04

Portes ouvertes 9 & 10 juin 2012

ALSAVERT
BERGBIETEN
Tél. 03 88 38 25 35
www.alsavert.com
info@alsavert.com

- Conception d'espaces verts
- Aménagement et entretien complet de votre jardin
- Dallages et pavages

J-M-F
Elagage & Abattage

Elagage
Démontage d'arbres
Taille de haies et débroussaillage
Rabotage de souches
Soin des Arbres

1, route de Flexbourg
67310 BERGBIETEN
Tél. 03 88 87 66 37 - Fax 03 88 38 81 36
e-mail : jmf@alsavert.com

ESPACE-chasse
www.espace-chasse.fr
34, route de Sessenheim
67240 SCHIRRHEIN
Port. 06 29 57 41 44
Fax 03 88 06 76 26
espace-chasse@orange.fr

Catalogue sur demande
Magasin ouvert sur rendez-vous

Matériels & équipements cynégétiques

PROMO sur tous les miradors
-10% à - 20%

MIRADOR avec balcon 3 mètres
750€

MIRADOR CISEAU
185 €

NOUVEL AGRAINOIR
MFH-PMDK
agrainoir programmable
12 VOLTS
~~220 € TTC~~
190 € TTC

Caméra automatique
à flash infrarouge «invisible» d'une portée de 10-12 m.
249 € TTC

Caméra MMS
375 € TTC
envoi les photos en direct sur votre téléphone

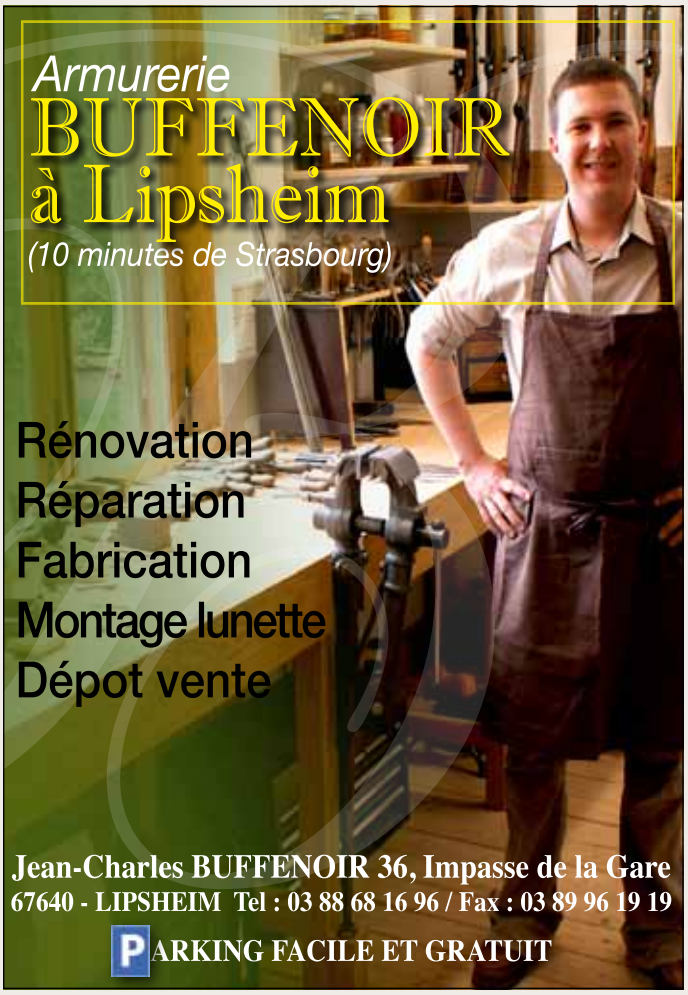

Armurerie
BUFFENOIR
à Lipsheim
(10 minutes de Strasbourg)

Rénovation
Réparation
Fabrication
Montage lunette
Dépot vente

Jean-Charles BUFFENOIR 36, Impasse de la Gare
67640 - LIPSHEIM Tel : 03 88 68 16 96 / Fax : 03 89 96 19 19
PARKING FACILE ET GRATUIT

GRANDS CRUS • VINS FINS
RÉSERVAVIN © • WHISKIES RARES
Dégustation gratuite
Choix - Livraison gratuite*

inter caves
DEGUSTATION & DECOUVERTES
partenaire indépendant

Laurence vous conseille pour vos
- Repas de chasse
- Buffets
- Réunions de famille
- Fêtes entre amis

* dans un rayon de 15 km, à partir de 70 euros d'achat
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommer avec modération

Le Chalet de la Sommelière
Zone commerciale Zinsel - 20 rue de Niederbronn
— Face à la station service Auchan —
Schweighouse / Moder • Tél. 03 88 06 02 90

AGRAINAGE DU SANGLIER

Administration versus administrés

Dans le cadre de la préparation du nouveau Schéma départemental de gestion cynégétique, de nombreux présidents de GGC se sont réunis le 6 février dernier au Cyné'tir. Suite à la présentation par le Président Gérard Lang de la proposition de l'administration concernant l'agrainage du sanglier (voir ci-dessous), il a été décidé de répondre par courrier à la DDT (voir ci-contre). À la date où nous écrivons ces lignes, ce courrier reste sans réponse.

Proposition de l'Administration (les grandes lignes)

L'agrainage de l'espèce sanglier peut s'effectuer sous deux formes. Il s'agit de :
1. L'agrainage dit de dissuasion ayant pour seul but de limiter les dégâts aux cultures agricoles,
2. L'agrainage fixe ou manuel destiné à appâter le sanglier dans le but de le prélever.

A. Agrainage de dissuasion

1. Principes

Sauf dispositions plus restrictives prévues dans les contrats de location, l'agrainage des sangliers de dissuasion est autorisé dans le département du Bas-Rhin du 1er mars au 31 décembre inclus dans les conditions définies ci-après.

2. Aliments

Seul est autorisé l'emploi de maïs et autres céréales autochtones non concassées, de pois et de féveroles non concassés, disposés à même le sol.

3. Modalités

- Pour avoir un maximum d'efficacité, l'agrainage de dissuasion ne peut s'effectuer qu'en linéaire.
- Toute autre forme d'agrainage, notamment le maintien en hiver, par le locataire de chasse de parcelles de maïs sur pieds destinées à attirer le sanglier est interdit, sauf dans le cadre de l'amélioration des couverts et de la nourriture pour petit gibier défini à l'article R.1. du présent schéma.
- L'agrainage de dissuasion ne peut s'effectuer que pendant deux (2) jours par semaine. Les aliments autorisés doivent être dispersés dans le milieu naturel. Ces jours doivent être déclarés à l'ONF et l'ONCFS. Une modification de ces jours est possible à la condition d'en avertir préalablement l'ONF et l'ONCFS par lettre recommandée. La personne chargée de pratiquer l'agrainage de dissuasion devra être porteuse d'une copie de la déclaration initiale ou de la déclaration modificative.
- La quantité distribuée par l'agrainage de dissuasion ne doit pas dépasser 30 kilogrammes par kilomètre et projetée à l'intérieur des parcelles forestières, ce qui représente en moyenne 10 grains au mètre carré.
- Dans le cadre de la prévention des dégâts sur les semis de printemps, l'agrainage de dissuasion pourra être pratiqué tous les jours dans le respect des quantités définies à l'alinéa précédent pendant la période du 1er mars au 1er juin inclus.

B. Autres formes d'agrainage

1. Distribution par poste fixe et agrainage manuel, dit « Kirrung »

L'agrainage par poste fixe peut s'effectuer manuellement ou à l'aide d'un agrainoir automatique muni d'un système de dispersion. Cet agrainage peut s'effectuer uniquement pendant la période allant du 15 avril au 1er février inclus.

2. Modalités

- Les auges, trémies ou autres systèmes distribuant des aliments à volonté sont interdits :
- Le choix des sites d'installation des postes fixes est déterminé d'un commun accord avec le propriétaire foncier et le service forestier en forêt communale.

La réglementation

L'agrainage et l'affouragement sont autorisés dans les conditions définies par le schéma départemental de gestion cynégétique Article L 425-5 et la circulaire ministérielle du 18 février 2011 relative au renouvellement des schémas départementaux de gestion cynégétique.

La circulaire ministérielle du 18 février 2011, publiée sur le site du Ministère, s'adressant à MM. les préfets précise : « Dans le cadre du plan national de maîtrise du sanglier, un groupe de travail a élaboré des préconisations qui ont fait l'objet d'un consensus entre les parties prenantes. Ces préconisations sont les suivantes :

- L'agrainage de dissuasion peut être autorisé exclusivement pendant la période de sensibilité des cultures. « Vous vous référerez pour cela au tableau joint » *(voir sur www.fdc67.fr)*.
- Tout autre forme d'agrainage doit faire l'objet d'un accord local entre les parties, comprenant notamment le monde agricole ».

« Vous veillerez à ce que ces principes soient respectés ».

• Sur un territoire n'excédant pas 100 hectares boisés, seuls sont autorisés deux (2) postes fixes. Un poste fixe supplémentaire peut être installé par tranche entamée de cinquante (50) hectares en forêt.
• L'agrainage fixe des sangliers est autorisé à raison d'un maximum de cinq (5) kilogrammes par poste fixe et par jour.
• Toutes les installations fixes doivent figurer sur un plan de situation à une échelle entre 1/5000e et 1/10000e dont une copie est déposée à la mairie pour les lots de chasse communaux, intercommunaux ou réservé, à l'agence de l'Office National des Forêts et à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.
• Les postes fixes sont déplacés si les conditions d'hygiène l'exigent. Dans ce cas, le titulaire du droit de chasse en informe la mairie ou l'Office National des Forêts et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage conformément aux dispositions rappelées à l'alinéa précédent.
• La pratique de l'agrainage fixe ne doit entraîner ni dépôt de déchets, ni dégradations de la voirie forestière.
• L'agrainage manuel occasionnel dit «Kirrung» doit être pratiqué à plus de 50 mètres de la voirie forestière et avec maximum d'un litre par jour et par poste d'affût.

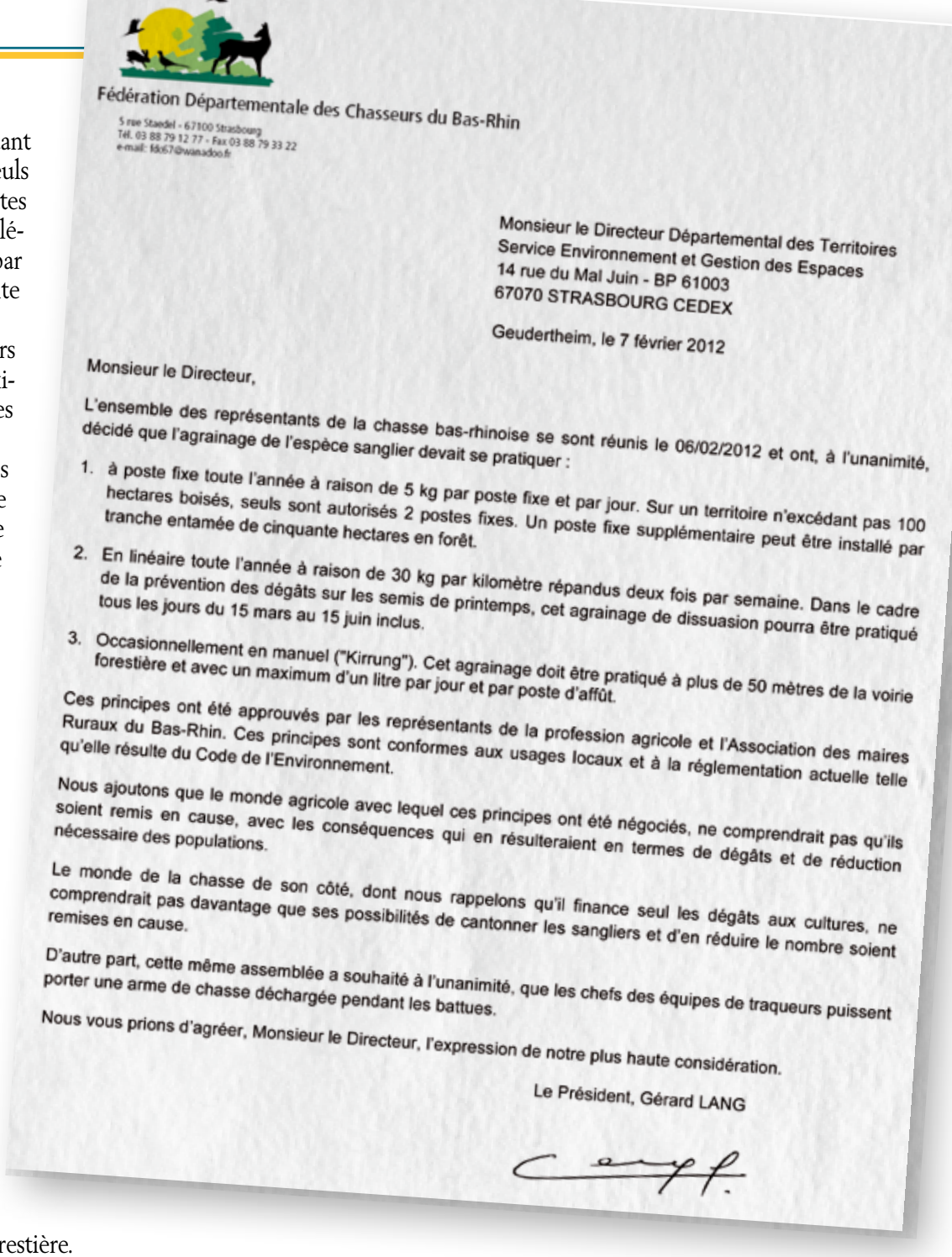

Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin

5 rue Staedel - 67100 Strasbourg
Tél. 03 88 79 12 77 - Fax 03 88 79 33 22
e-mail: fdc67@wanadoo.fr

Monsieur le Directeur Départemental des Territoires
Service Environnement et Gestion des Espaces
14 rue du Mal Juin - BP 61003
67070 STRASBOURG CEDEX

Geudertheim, le 7 février 2012

Monsieur le Directeur,

L'ensemble des représentants de la chasse bas-rhinoise se sont réunis le 06/02/2012 et ont, à l'unanimité, décidé que l'agrainage de l'espèce sanglier devait se pratiquer :

1. à poste fixe toute l'année à raison de 5 kg par poste fixe et par jour. Sur un territoire n'excédant pas 100 hectares boisés, seuls sont autorisés 2 postes fixes. Un poste fixe supplémentaire peut être installé par tranche entamée de cinquante hectares en forêt.
2. En linéaire toute l'année à raison de 30 kg par kilomètre répandus deux fois par semaine. Dans le cadre de la prévention des dégâts sur les semis de printemps, cet agrainage de dissuasion pourra être pratiqué tous les jours du 15 mars au 15 juin inclus.
3. Occasionnellement en manuel ("Kirrung"). Cet agrainage doit être pratiqué à plus de 50 mètres de la voirie forestière et avec un maximum d'un litre par jour et par poste d'affût.

Ces principes ont été approuvés par les représentants de la profession agricole et l'Association des maires Ruraux du Bas-Rhin. Ces principes sont conformes aux usages locaux et à la réglementation actuelle telle qu'elle résulte du Code de l'Environnement.

Nous ajoutons que le monde agricole avec lequel ces principes ont été négociés, ne comprendrait pas qu'ils soient remis en cause, avec les conséquences qui en résulteraient en termes de dégâts et de réduction nécessaire des populations.

Le monde de la chasse de son côté, dont nous rappelons qu'il finance seul les dégâts aux cultures, ne comprendrait pas davantage que ses possibilités de cantonner les sangliers et d'en réduire le nombre soient remises en cause.

D'autre part, cette même assemblée a souhaité à l'unanimité, que les chefs des équipes de traqueurs puissent porter une arme de chasse déchargée pendant les battues.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre plus haute considération.

Le Président, Gérard LANG

PETITE FAUNE

Les actions de la Fédération pour la Biodiversité

CE QU'IL FAUT SAVOIR EN 2012 !

La Fédération des chasseurs reconduit sa politique de soutien aux chasses de plaine. Retrouvez, ci-contre, tous les éléments nécessaires à vos discussions avec les agriculteurs.

Les couverts hors jachères

Les couverts ne rentrant pas dans un des contrats types ci-dessous ne relèvent pas de la réglementation «jachère». Il n'y a pas d'obligations particulières pour ces mélanges mais les aides à la mise en place rentrent dans le cadre des règles « de minimis ». Ainsi un exploitant agricole ne peut pas toucher plus de 7500 € en trois années consécutives.

Attention

Pour les couverts fleuris hors contrats jachères prédéfinis, l'intérêt et le coût des semences seront laissés à l'appréciation des techniciens qu'il convient de consulter au préalable !

Règles générales de conditionnalité de la Politique agricole commune en 2012

Prairies et pâturages

Les prairies temporaires sont préservées à hauteur de 50% de leur surface et les pâturages permanents de 100% de la surface sur l'exploitation agricole.

Les **«bandes tampons»** ou bandes enherbées d'au-moins 5 mètres de large sont maintenues et concernent tous les exploitants demandeurs de primes PAC.

Diversité des assolements

Les exploitants en monoculture doivent implanter une culture intermédiaire ou pratiquer la gestion des résidus de culture. Les autres doivent implanter soit 3 cultures différentes au moins ou deux différentes dont l'une est soit une prairie temporaire soit une légumineuse et représente plus de 10% de la sole cultivée. Les exploitants peuvent conserver des surfaces en jachères (rentrent dans la diversification) notamment en Jachères Environnement et Faune Sauvage, ou en Jachère apicole (dénomination nationale) comme le Couvert environnemental biodiversité qu'ils devront déclarer en «Gel spécifique». Nos jachères peuvent être intégrées dans ce qu'on appel les « éléments topographiques» comme

les haies, arbres isolés, vergers traditionnels,… à hauteur de 3%. Ces éléments topographiques sont obligatoires sur les exploitations.

- Pour tous ces couverts, la destruction des chardons et chénopodes doit être assurée !
- De plus, si ces contrats figurent dans une déclaration PAC, ils devront être accompagnés d'une photocopie du Registre Parcellaire Graphique localisant les parcelles.

Attention

Règles applicables aux bords de cours d'eau : ces bandes en place ne pourront plus subir de labour

Donc pas de nouvelle implantation possible, mais maintien de l'existant. L'entretien chimique et la fertilisation restent interdits sur ces bandes.

Attention

Pour bénéficier des aides de la FDC, il est nécessaire d'être à jour de toutes les cotisations votées en assemblée générale à savoir : adhésion territoire, suivi territoire et FARB.

Le plafond des subventions attribuables à tous locataires est de 3 fois le montant de ces cotisations par an.

Ne seront pas prises en compte les demandes hors cadre réglementaire par exemple des demandes d'aide céréales sur pieds sans convention avec un agriculteur !

RENSEIGNEMENTS

Nicolas Braconnier
Tél. 03 88 79 12 77
ou 06 80 74 71 61

Type de contrat	Surface	Implantation	Couvert	Intérêt		Subvention FDC
Bandes tampons en bords de cours d'eau (5 mètres)	3% de la S.A.U* voir plus si tous les cours d'eaux nommés sur l'IGN 25000e ne sont pas couverts !	Attention seul l'existant peut être maintenu en bords de cours d'eau	Classique ou biodiversité	Nidification et nourriture		**100%**
Gel spécifique (jachères)	Entre dans les 3% de Surfaces en Eléments Topographiques de la S .A.U. à maintenir (S.E.T.) sur les exploitations en 2011. *Pas de limite de surface*	Hors cours d'eau	Classique	//	Equivalent SET	**100%**
				Nidification	1	
			A 1 céréales à paille	Nidification	1	**100%**
			A 2 avoine, choux et sarrasin	Nourriture	1	**50%**
			Biodiversité	Nidification et nourriture	2 (au titre des « Jachères apicoles »)	**100%**
Culture à gibier (hors fleurs) (dépendra du schéma départemental)		Culture, locations mises à dispositions	Classique ou biodiversité	Nidification		**100%**
				Nourriture		**50%** du coût des semences sur facture
Céréales sur pieds (dépendra du schéma départemental)	25 ares maximum d'un seul tenant	Culture		Couvert hivernal		Sera fonction du nombre de demandes *Pour info : 7,50 € l'are pour 2011/2012*
Haies						*En fonction des prix fournisseurs*
Fruitiers hautes tiges						*En fonction des prix fournisseurs*
Nasse à corvidés						*Subventions G.G.C.*

* Surface agricole uitle — ** Surface équivalent topographique

Procès-verbal du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin tenu le 12 septembre 2011 à 19 h30 au siège à Geudertheim

Présents : Mme A. Schaeffer, MM. G. Lang, F. Grasser, H. Kastendeuch, M. Schirer, C. Muller, F. Rolin, B. Neumann, A. Nonnenmacher, P-Th. Schmitt, B. Schnitzler, M. Gewinner, Ch. Kleiber

Excusés : M. F. Obry (pouvoir à G. Lang), H. Burlet (pouvoir à Ch. Kleiber)

Invité : Me Jean Schieber-Herrbach

1. Le compte-rendu du CA du 21 juillet 2011 est approuvé à l'unanimité.

2. Suite à la démission de M. Philippe Jaeger du poste de rédacteur d'IC 67, les membres du CA ont confié (à l'unanimité) à Maître Schieber-Herrbach le soin de rédiger un protocole amiable entre la FDC et M. Philippe Jaeger.

3. Une offre de 177 000 € **a été faite pour le dernier appartement de la rue Staed**el. Le Conseil d'Administration a donné son accord pour sa mise en adjudication après parution d'une annonce dans Info'Chasse 67 et dans les DNA pour une mise à prix de 177 000 €.

4. Affaire KUMPF
La décision d'engager une procédure judiciaire dans cette affaire est reportée. Elle dépendra de l'avis du Procureur.

5. Actualités cynégétiques
• L'exposition de trophées aura lieu à Marlenheim. La Ville de Marlenheim sera également pressentie pour la tenue de l'AG 2012.
• Le Conseil valide à l'unanimité une subvention de 300 € au Retriever Club de France.

6. Les membres du CA ont discuté le projet AGRAINAGE 2012/2018 du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique qui sera soumis prochainement aux agriculteurs.

La séance est levée à 23 heures.

Procès-verbal du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin tenu le 25 octobre 2011 à 19 h au siège à Geudertheim

Présents : Mme A. Schaeffer, MM. G. Lang, H. Kastendeuch, M. Schirer, C. Muller, B. Neumann, A. Nonnenmacher, P-Th. Schmitt, B. Schnitzler, Ch. Kleiber, H. Burlet

Absents excusés : M. Gewinner (pouvoir à G. Lang), F. Grasser, F. Obry (pouvoir à M. Schirer), F. Rolin (pouvoir à B. Neumann).

Invités : Mme Adeline Keller, commissaire aux comptes et M. Adrien Kracher, expert comptable

1. Le conseil adopte à l'unanimité le bilan présenté par M. Adrien Kracher expert- comptable et par Adeline Keller Commissaire aux comptes.

2. Le compte rendu du CA du 12 septembre 2011 est adopté à l'unanimité.

3. Le Conseil accorde à l'unanimité :
a) une subvention de 1000 € aux louvetiers pour la Messe de St Hubert à la Cathédrale ;
b) une subvention basée sur la facture des faisans de repeuplement sous réserve de respecter le schéma départemental concernant les lâchers et les marquages etc. Le montant de la subvention sera décidé dans un prochain CA au vu de la facture.

La séance est levée à 21 heures.

Fabrice Rolin quitte le conseil d'administration de la FDC67

Pour des raisons d'ordre personnel, Fabrice Rolin a démissioné de son poste de secrétaire du conseil d'administration de la FDC67 le 14 février dernier. Élu au CA depuis avril 2004, Fabrice présidait par ailleurs la commission grand gibier, il était membre du comité départemental de la chasse et de la faune sauvage ainsi que du groupe sectoriel 5.

La FDC67 et Gérard Lang en particulier le remercient pour toutes ces années d'engagement total et tout le travail accompli pour la FDC67 tant sur les dossiers départementaux que nationaux et ce, avec un dynamisme remarquable.

L'autre grande passion de Fabrice est le rugby, domaine dans lequel il avait déjà été très actif et nous croyons savoir qu'il y exerce d'ores et déjà de nouvelles responsabilités.

Ecussons imitation bois pour trophées de chevreuils

Valorisez vos trophées de chasse de façon simple et économique

NOUVEAU

1 Prenez votre trophée

2 Apposez 3 points de colle

3 Collez sur l'écusson

49€
Le lot de 12 écussons

... Et voici un superbe trophée

- Facile et pratique à poser.
- Imitation parfaite du bois.
- Belle finition sculptée.
- Matière plastique de haute qualité.
- Excellent rendu visuel.
- Très bon rapport qualité-prix.
- Taille de l'écusson : hauteur 28 cm, largeur 19 cm, épaisseur 1,5 cm.

INFORMATION : 03 89 58 93 07

Une question, un renseignement ? Contactez : Dinamic emballages
96 rue du Général de Gaulle - 68660 Rombach-le-Franc
Tél : 03 89 58 93 07 - Fax : 03 89 58 43 69 - E-mail : dinamic@dinamic-emballages.com

BON DE COMMANDE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél :

E-mail :

☐ Je commande le lot de 12 écussons avec kit de collage compris au prix de 49 € + frais de port de 9,90 € soit au total 58,90 €

☐ Je commande 1 écusson à l'unité avec kit de collage compris au prix de 4,90 € + frais de port de 4,90 € soit au total 9,80 €

☐ Je joins un chèque d'un montant de € à l'ordre de Dinamic emballages

☐ J'envoie ma commande à : Dinamic emballages
96 rue du Général de Gaulle - 68660 Rombach-le-Franc

Possibilité d'achat direct à l'usine (adresse ci-dessus) sans frais de port, au prix de 49 € les 12 écussons seulement !

LOCATAIRES, GARDES CHASSES ET TOUS LES CHASSEURS DU BAS-RHIN

Exposé sur la réduction par le tir des corbeaux freux

Au Cyné'tir le 19 avril à 18 h

M. Jérome Méry, Directeur technique de la FDC 60 fera un exposé sur cette technique de réduction par le tir des corbeaux freux qu'il pratique depuis 20 ans et qu'il a amélioré au fil des années.

Des résultats spectaculaires sont obtenus par cette méthode.

INSCRIPTION : FdC67 au 03 88 79 12 77

Formation tir du chevreuil au plomb

au Cyné'Tir et au centre du permis de chasser

Vendredi 3 mai 2012 de 14h à 17h30

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

FdC67 au 03 88 79 12 77

Vente en ligne sur
www.vitex-chasse.com
SPECIAL SANGLIERS
CRUD'SCROFIX
Pour attirer en particulier les sangliers, les cervidés et ainsi mieux les cantonner en forêt.
à partir de 20 €
Sac de 25 kg
Quantité palette, nous consulter
APV AGRAINOIR EN LIGNE
690 €
Adaptable sur tous véhicules grâce à nos différents systèmes d'accroche.
CRUDLIQ
Super concentré des produits actifs contenus dans le CRUD'SCROFIX, il régénère et améliore sous un très faible volume, les souilles existantes.
105 €
25 €
PLUX'PLUSVIT
Effet désinfectant et répulsif sur les parasites externes des sangliers.
Super attractant se régénérant avec la pluie.
34 €
La bouteille 1,100 kg 34 €
Le bidon 5 kg ou le carton de 4 bouteilles 125 €
CINGLAVIT
Super attractant Sanglier hyper concentré à base de goudrons synergisés et d'exhaustifs d'odeur.
38 €
Le carton de 6 bouteilles de 500 ml 38 €
Vitex
Documentation gratuite sur l'ensemble de notre gamme sur simple demande et sur notre site web
www.vitex-chasse.com
Z.A. du Bigot 45120 CORQUILLEROY (France)
Tél. 02 38 98 73 23 - Fax 02 38 93 14 42
Email : vitex45@wanadoo.fr

Votre prochaine voiture neuve... beaucoup... MOINS CHÈRE

L'achat d'un véhicule représente une part importante du budget des ménages et des entreprises, le réduire sans compromettre la qualité du produit et des services afférents, est la solution proposée par la société Klein Inter Autos (K.I.A.).

Depuis 21 ans et bien avant l'avènement de la monnaie unique, Christophe Klein a compris quels sont les bons côtés de l'Europe et en a fait profiter ses clients. Chaque pays membre de l'Union européenne applique un taux de TVA variable, ce à quoi s'ajoutent des offres commerciales spécifiques à chaque constructeur. Le résultat est une différence de prix pouvant atteindre de 10 à 35%, par rapport à la France. Basée à Erstein, K.I.A. importe des voitures neuves d'Espagne, d'Autriche ou d'autres pays membres de l'U.E. et les livre clefs en mains à l'endroit de votre choix, en s'occupant de toutes les démarches administratives. Selon C. Klein « le client choisit sa voiture, la couleur et les éventuelles options, nous nous occupons du reste, c'est simple comme bonjour ». De plus, les délais de livraison ne sont pas plus longs qu'en France, K.I.A. affrétant une flotte de camions sillonant l'Europe en permanence. La garantie et le S.A.V. sont assurés par le réseau de concessionnaires dans toute l'Europe, au même titre que pour les véhicules achetés en France, c'est à dire au minimum 2 ans.

Pour les entreprises, K.I.A. propose non seulement des véhicules de type fourgons mais aussi la transformation de la plupart des modèles en véhicules utilitaires à TVA récupérable, moyennant un forfait de 500 Euros HT. Avantage : ces véhicules VU sont re-transformables en version VP après amortissement.

Avec une moyenne de 300 clients par an, **Klein Inter Autos** a fait la preuve de son sérieux, à vous de faire des économies sur votre prochaine voiture !

Christophe Klein,
chasseur passionné avec 28 permis à son actif

KLEIN INTER AUTOS
5 rue Ste Anne - 67150 Erstein
Tél. 03 88 98 80 11
www.kleininterautos.com
kleininterautos@9business.fr

Les séances de ball-trap

du dimanche matin sont d'ores et déjà ouvertes de 9 heures à midi sauf le dimanche de pâques.

L'école de tir nouvelle version sera ouverte tous les 1er et 3es samedi du mois à partir du mois de mai.

Société locale des chasseurs et tireurs sportifs de Saverne et environs

Après la formation du bureau, (Nadine Pfister, secrétaire, Serge Schaeffer et Luc Stenger, scrutateurs) le Président Christian Krimm remercie les habitants de la commune de Singrist qui acceptent la gène éventuelle lors des séances de tir tout en rappelant les efforts pour réduire les nuisances, en particulier le respect scrupuleux des horaires d'ouverture et de fermeture.

Le président profite aussi de l'occasion pour féliciter les moniteurs qui forment gratuitement les débutants et de rappeler que cette année encore le ball-trap du dimanche matin a rassemblé de nombreux tireurs dont beaucoup de nouveaux membres. Le club prépare aussi une école de tir nouvelle version.

À noter que la SLC avait organisé avec succès les championnats départementaux de ball-trap compact- sporting et qu'elle a été sollicitée cette année pour organiser les championnats de ligues et les 16 et 17 juin. La soirée s'est terminée comme de coutume autour du verre de l'amitié.

Journée des Gardes Chasse du GGC de l'Andlau

Le 18 février dernier s'est déroulé la journée des Gardes Chasse du GGC de l'Andlau au Restaurant Au Cep de Vigne à Innenheim avec un ordre du jour très dense. Après comptabilisation des queues de renard tirés lors de la saison de chasse passée: 238 queues ont été déclarées par les gardes présents. (soit le double de la saison précédente!) le GGC constate avec plaisir que l'action menée en faveur de la prédation porte ses fruits. Nicolas Braconnier, technicien à la FDC67, a ensuite projeté un diaporama sur la gestion du petit gibier, suite à quoi Didier Pierre, vice président de l'association bas-rhinoise des piégeurs agréés et gardes-chasse particuliers assermentés est intervenu sur la prédation.

Puis, de nouveaux membres ont été élus au sein de la nouvelle commission de garde chasse: Fred Kalmbach, André Metz et Raymond Iderne.

Mario Botos, inspecteur de l'environnement, a également présenté la nouvelle garderie sud de Gerstheim et a informé des accidents liés à la pratique de la chasse. Il a en particulier mis l'accent sur le respect de l'angle et des consignes de tir à donner en début de chaque battue. « Prudence est mère de sureté », telle est la seule ligne de conduite. Enfin, Alain Welker, photographe animalier, a projeté des photos de la vie sauvage dans notre région. Cet amateur de la faune sauvage a enthousiasmé l'assistance par la qualité de ses prises de vues.

Les prochains rendez vous du GGC de l'Andlau

- Samedi 5 mai: AG du GGC au Cep de Vigne à Innenheim
- Dimanche 24 juin: Fête du GGC à la salle de l'étang de Pêche de Hipsheim (Entrée - Sanglier à la broche – dessert – café) 20 €
- Samedi 1er septembre: Challenge de tir à l'APTO de Bernardswiller

Les personnes intéressées pour une inscription le 24 juin et/ou le 1er septembre peuvent contacter la secrétaire du GGC de l'Andlau **Mme Pascale Metzger Golfier au 06 21 84 20 62 ou par mail : alain.golfierrange.fr**

Cordiale invitation à tous !

Chasse à l'arc

Le dimanche 11 mars au Cyné'tir, sous la houlette de deux instructeurs, Philippe Aubert et Gilles Mercier, président de l'Association des chasseurs à l'arc du Bas-Rhin, 31 stagiaires ont participé à la journée obligatoire de formation pour l'obtention de l'attestation de chasse à l'arc.
Le matin a été consacré à la partie théorique, à savoir, législation, sécurité, techniques de chasse et connaissance du matériel. Après un déjeuner en commun, les participants se sont rendus sur le site du permis de chasse du Herrenwald pour la partie pratique c'est à dire du tir sur cibles.
À l'issue de la journée de formation, tous les participants –déjà titulaire du permis de chasser classique- sont repartis avec leur attestation en poche.
Gilles Mercier n'a pas manqué d'insister auprès des stagiaires sur le caractère obligatoire mais pas suffisant de cette journée de formation. Il est en effet essentiel, pour celles et ceux qui souhaitent réellement chasser à l'arc, de s'inscrire dans un club de tir afin de se perfectionner.
Rappelons que l'Association des chasseurs à l'arc accompagne les chasseurs à l'arc dans leur pratique tout au long de l'année et leur offre de nombreuses possibilités de chasse pendant la saison.

www.acabr.net

Nouveau bracelet 2012

Réputés inviolables, les nouveaux bracelets 2012 en plastique sont prédécoupés pour une utilisation facile.
Une position *transport* permet de réduire son encombrement sans risque de fermeture.

Le mode d'emploi en vidéo sur **Youtube** taper **araymondlife**

Distribution des bracelets chevreuils
les 9 - 10 et 11 mai au Cyné'tir
de 8h à 17h en continu.
Les bracelets cerfs seront distribués à une date ultérieure.

Et si l'on piégeait autrement...

Claude Roques, garde assermenté, moniteur national de piégeage, après son premier recueil «***Le piégeur aux mille renards***» nous surprend encore et toujours avec un nouveau livre.

«Et si l'on piégeait autrement… Odeurs, appâts et leurres»

Tout est dit dans le titre de ce livre. De nouveaux concepts de piégeage, concevoir ses appâts, concevoir des techniques inédites en France, avec le concours de son ami Manyse Lessard un grand piégeur Canadien.

Et pour paraphraser l'auteur :
«Le piégeage est le seul moyen écologique et sélectif pour réguler les populations d'animaux nuisibles. Sans le piégeage, nous verrons ressortir des campagnes d'empoisonnement sauvage, avec les conséquences que l'on connaît.»

Un ouvrage de 192 pages illustrées en couleur. Prix de vente 30 € franco de port. Ristourne pour les associations de piégeurs agréés, si commande groupée.

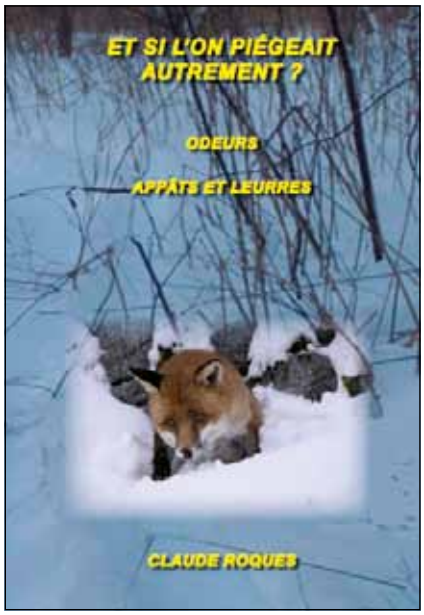

Pour toute commande : adressez vous à l'auteur
Roques Claude - 27 les Martels - 81240 Saint-Amans Soult - Email : claude.rocques@orange.fr.

Une saison de chasse au renard en Alsace

Contemplant par une douce soirée d'été les bois, les prés et les champs de la région du grand Ried alsacien, le narrateur, un homme au crépuscule de sa vie, nous conte ses démêlés avec cinq couples de renards et leurs portées et en profite pour égrener le chapelet des petites anecdotes qui constituaient le quotidien d'un garde chasse en fonction au début des années soixante. Son récit, romancé, n'est en rien un précis d'histoire ou un manuel technique sur la chasse au renard en Alsace. Considéré plutôt par ses auteurs comme une chronique cynégétique volontairement intemporelle, ce recueil d'anecdotes sylvestres et agricoles n'ambitionne pas non plus d'établir la biographie exhaustive d'un homme mais se veut le reflet d'une époque aujourd'hui révolue, lorsque les gardes chasse professionnels étaient encore employés à plein temps par les adjudicataires de lots de chasse et assuraient ainsi la gestion de la petite et grande faune sauvage. Enfouie dans la mémoire d'un vieil homme qui n'avait pas encore abordé le nouveau millénaire quand débute cet ouvrage, cette collection de petites aventures champêtres est également une ode à la chasse dans son sens le plus noble, loin des clichés véhiculés et du « tiraillage » systématique du gibier, une passion qui aujourd'hui encore repose sur une communion sincère avec la nature et réclame respect et humilité, dans le souci de perpétuer la biodiversité de nos forêts et de nos prés.

Prix 20 €
www.editeur-livres.com
ou en librairies

Patrick Bender, chasseur du Bas-Rhin habitant Saulxures, a eu la chance et la joie de prélever, le 22 janvier 2012, ce magnifique cerf de 14 cors dans le massif du Donon versant Vosges.

Félicitations en Saint-Hubert !

La chance du débutant

Lors d'une battue cet hiver en forêt de Haguenau, Bryan Cariot, jeune chasseur de dix-sept ans et seulement six mois de permis à son actif, voit son premier sanglier. Il le foudroie d'un seule balle sous les yeux admiratifs de son voisin Bernard Schnitzler, administrateur de la FDC67. Un keiler de 67 kg vidé !

Daniel RETTIG
Naturaliste – Taxidermiste

Animaux entiers
Trophées de chasse & Safaris
Tannages

1977-2012 35ème ANNIVERSAIRE

Montage tête à partir de 250 €

114 route Nationale - 67760 Gambsheim
taxidermie.rettig.free.fr - Tél. 03 88 96 42 04

FORGIARINI matériaux d'intérieurs
VENDENHEIM KOGENHEIM RIXHEIM
www.forgiarini.net

VOERE PRÄZISIONSTECHNIK GMBH

À PARTIR DE 880 € ARMES MADE IN AUSTRIA

Du chevreuil à l'élan, le 6,5 mm haut de gamme

Cal. 6,5x63(R) Messner Mag. (4 200 joules)
Aussi disponible en Cal. 8,5 mm Messner Mag. (6 500 joules)

RENSEIGNEZ VOUS DIRECTEMENT AUPRÈS DU CONCEPTEUR DE CES MUNITIONS

Joseph Messner au 03 88 867 665
www.calibres-messner.com

Pour tous vos imprimés publicitaires ou commerciaux

Dépliants Affiches Catalogues Brochures Tracts...

IMPRIM VERT

Imprimerie PARMENTIER

1, rue Gutenberg - Z.A. - 67610 LA WANTZENAU
Tél. 03 88 96 31 69 - Fax 03 88 96 29 18 - info@imprimerie-parmentier.fr
www.imprimerie-parmentier.fr

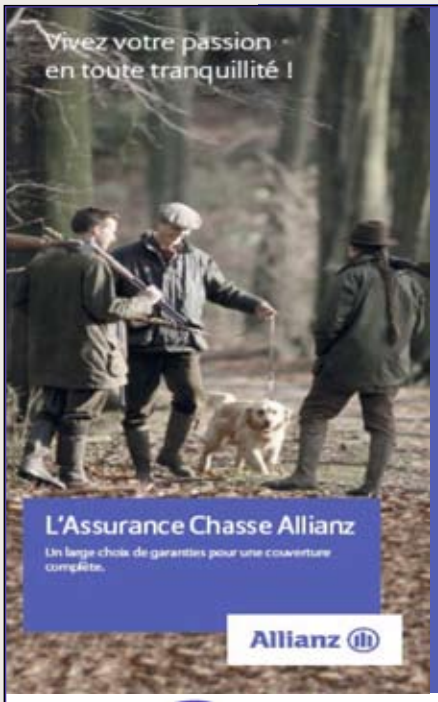

Spécialiste assurance Responsabilité Civile Organisateur ou Propriétaire de Chasse

Nouveau
Assurance responsabilité civile dommages corporels résultant d'intoxications et d'empoisonnements alimentaires causé par la consommation de gibier sauvage donné ou vendu

ASSURANCES GREBMAYER

Immatriculés à l'Orias sous les n° 07 022 272 & 07 022 273 (site : www.orias.fr)
Exercent, sous le contrôle de l'ACP : 61 Rue Taitbout – 75436 PARIS Cédex 09.

HAGUENAU - INGWILLER - SAVERNE - WISSEMBOURG

Service Chasse
Responsable : Mme Chantal GROSS
Tél. 03 88 54 87 54 - Fax 03 88 54 29 40 - E-mail : grebmah@agents.allianz.fr

Haguenau Chasse Tir

Chasse • Tir • Collection • Armes
Munitions • Optiques • Couteaux
Vêtements • Accessoires • Cadeaux

Eric BASTIAN
Armurier professionnel

1 place Barberousse - 67500 HAGUENAU
Tél. 03 88 90 37 67 - Fax 03 88 90 40 28
haguenauchassetir@wanadoo.fr

Un service gratuit pour tous les membres de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Envoyez-nous vos annonces (maximum 4 lignes) en précisant obligatoirement votre numéro de téléphone, soit par courrier au siège de la fédération, soit par e-mail : beatrice.roecker@voila.fr - Délai de dépôt des annonces, le 15 du mois précédent la parution

Véhicules

Vends 4x4 Toyota Land Cruiser VX 3P diesel D-4D 163 CV mod. 2003. 162000 Km. Révisée et c.distrib.changée. Pneus M+S neufs. 13 500€. Tél. 03 67 07 08 41 ou 06 07 30 97 57

Defender 90 TD4 122 CV, boite 6 vitesses, Hard top, année 2010, 7000km , Prix 20 000€. Tél. 06 73 76 66 04 heures de repas.

Range Rover Hasting 1999, 190000 km, BVA vitesses lentes, crochet, pare buffle origine, susp pneum. Moteur BMV 6, carnet d'entretien, CT ok, 5500€. Tél. 06 61 53 40 86

Vends Patrol GR de 1992. Contacter Roland WOLFF Tél. 03 88 84 12 30

Chasse offre

Groupe 4 amis recherche partenaire sur 600 ha, plaine vignes bosquets, prox Molsheim. Affuts et poussées, partage gibier. Possible part ou demi part. débutant accepté. Tél.06 80 42 31 25

Cherche partenaire pour compléter équipe de 7. Proche La Petite Pierre. 800 ha cerfs, chevreuils, sangliers. Chalet, chambre froide, labo, nombreux mirador. Ambiance amicale. 3050€ la part. Tél. 06 71 83 13 94

Part. à céder plaine et bosquets dans le Kochersberg saison 2012/13. Tél. 06 03 04 56 80

2 parts de chasse disponibles à partir de saison 2012/2013. Secteur Ingwiller, La Petite-Pierre, 386 ha, forêt et plaine (chevreuil, sanglier, petit gibier) Affût, battue, tir de nuit (sanglier autorisé) 2500€ la part. Tél. 06 08 82 39 83

Cherche partenaire sur lot de 1400 ha. Col du Donon. 1400 ha de forêt. Cerfs, chevreuils, sangliers, chalet. 2600€. Tél. 06 18 76 66 34

Equipe conviviale cherche 1 ou 2 partenaires. Magnifique biotope sur chasse bien aménagée et organisée très giboyeuse de 1 200 Ha. Affût, pirsch, battues. région La Petite Pierre. Tél. 06 11 43 97 18 ou 06 81 86 23 16

Cherche partenaire sur lot de 640 ha, forêt et plaine. Proximité Sarre-Union. Miradors, pirsch et battues. Sangliers, chevreuils et 2 bracelets de «rouge». Petite équipe conviviale. Prix: 2000€/an. Tél. 06 79 53 11 40

Chasse en Forêt privée du Freywald et de Troisfontaines (420 ha) à proximité de Sarrebourg (57) cherche un partenaire pour pratique de l'affût, l'approche et de la battue au grand gibier. Participation annuelle : 1500€. Contacts : Tél. 06 81 60 17 35 ou 06 87 52 89 20

Cherche partenaire chasse gros gibier. Super équipe. Chalet. Lot à gros potentiel. Très bien équipé. Région Niederbronn. Tél. 06 85 41 77 66

Cherche partenaire Oberhaslach. Cerfs, chevreuils, sangliers. Afût-Pirsch-battues. Chalet. 390 ha – 3500€/an. Parts battue possible. Tél. 06 82 86 97 85

Cherche partenaire de chasse sérieux Suisse Francophone 2012-2015 chevreuils, sangliers, daims. Région de Colmar 68000. Tél. 06 82 01 51 61

Part grands et petits gibiers, chevreuils (1 bracelet de brocard et 2 bracelets de chevrettes), sangliers à volonté, disponible sur territoire de plaine de 350 Ha dans le Kochersberg (30 km de Strasbourg) pour la saison 2012/2013. Petite équipe sympathique. Chasses à l'affut, à l'approche et en battues. Battues collectives petits gibiers, réduction des nuisibles. 1000€, possibilité demie part annuelle. Visite possible sur Rdv au 06 79 72 24 18

Belle chasse 500 ha près de Villé, cherche partenaire sérieux 2013-2015 + aide-garde. Tél. 06 08 80 77 85 soir

Part dispo Ried 25 km sud Strasbourg pour 2012 (1200 ha) petit gibier, chevreuils, sangliers, canards. Affut et battues. Chalet de chasse, très bonne ambiance amicale et conviviale. 2500€. Tél. 06 07 23 58 56

Petite équipe recherche 1 ou 2 associés sur lot de 600 ha dans les Vosges du Nord. Grand gibier au mirador, à la pirsch et en battue. Chalet de Chasse. 4500€/an. Tél. 03 88 07 00 02 après 20h

Emploi

Belle chasse 500 ha près de Villé, cherche aide-garde. Tél. 06 08 80 77 85 soir

Chiens

A réserver Chiots Labrador Retriever chocolat 1er portée. Parents LOF chasseurs avec origine travail et beauté. Mère N° 250269602415649. Elevés en famille et disponible fin juin pucés, vaccinés et vermifugés. 800€. Tél. 07 86 38 53 27

Chiots Petit Munsterländer, parents hautes origines chasses eau, plumes poils donnent de la voix, beauté et dysplasie. 2 portées. Réservation de suite. Mères Dune n°250269602379610 et Baïha n° 2FBD247. Chiots vendus, vaccinés, pucés, vermifugés et LOF garantie chasse. Prix de vente à partir de 750€. Tél. 03 88 70 89 15 le soir

Chiot teckel mâle, poil dur né le 15.09.11 Pucé et vacciné, parents tous deux excellents chasseurs, déjà très intéressé par la chasse. Non lof. Prix 450€. Tél. 06 76 09 05 72

Armes et optiques

Mixte Sauer et Sohn très bon état calibre 7/57R et 16 pour le lisse. Lunette 1.5...6x42 Diavari-Z . Prix 2500€ à débattre. Tél. 06 18 13 04 11

BROWNING BAR Cal. 300 Win.Mag, Lunette Zeiss 1,5-6x42 ret.4 montage pivot EAW. Prix: 2200€. MAUSER 66 Stutzen cal. 7x64 Stecher, Joue Bavaroise, Lunette Zeiss 1,5-6x42 ret.4 montage crochet. Prix: 2350€. Tél. 06 85 30 69 18

Lunette Lisenfeld 1,5-6 x 42 spécial, diamètre 30. Prix 200€. Tél. 06 87 07 10 84

Jumelle HANIMEX 10 x 50. Prix: 48€. Tél 03 88 87 32 20

Carabine Browning Eurobolt Cal 7rm avec montage pivotant eaw. 12000€. Tél. 06 82 00 62 72

Carabine CZ Fox 527 Stutzen cal 222 rem avec stecher et lunette microdot 3-9 x 40 point rouge montage fixe muni d'un bipied + 2 boites de munitions. Prix 750€. Tél. 06 22 42 10 12

Carabine 300 Win Mag, semi-automatique avec lunettede battue Schmidt Bender 1,1/4-4 x 20 TBE 1200€. Mano-point Walter jamais servi 120€ + fusil de chasse 12/70, semi-automatique TBE 400€. Tél. 06 27 42 46 27

Carabine Mauser 98 joue allemande cal. 8 x 57 JRS + 4 boîtes cart. RWS, équipé d'une lunette Lisenfeld 3-9 x 42, rét. 4, montage crochets « Juhl ». Prix : 970€ (Détente sensible Rückstecher). Lunette Zeiss 2.5 à 10 x 52 R 11 Prix : 620€. Tél. 06 07 94 52 40

EXPRESS CHAPUIS RGEX PROGRESS, cal.8X57 JRS + lunette SWAROVSKI « Habicht Circle Dot » 1,25–4 x 24 + Point Rouge Docter Sight, montage à crochet, ETAT IMPECCABLE. Prix : 4900€. Tél. 06 09 80 67 33

MAUSER 66 tbe 7x64 montage crochet ZEISS diatal 6x42. 1500€. Mixte BRNO 5023 7x65 - 12/70 montage et lunette SWAROVSKI habitcht 1.5-6x42 Nova + canon lisse 12/70 supplémentaire. 1100€. Tél. 06 12 85 23 33

Mixte Sauer et Sohn , calibre 7/57R et 16 pour le lisse. Lunette 1.5 - 6 x 4 2. Diavari-Z. Prix 2500€. Tél. 06 18 13 04 11

Carabine CZ 550 stutzen. Calibre 7 x 64.lunette 3 x 12 x 56 Docter point rouge, montage pivotant. Prix 1500€. + fusil faux platine juxtaposé calibre 12/70 avec valise de transport 1200€. Tél. 06 18 13 04 11

KIPPLAUF BLASER K95 LUXE, cal.7 x 65 R + lunette LEUPOLD « VX-III » 3,5–10 x 50, montage Blaser, ETAT IMPECCABLE. Prix : 3900€. Tél. 06 09 80 67 33

Carabine Mannlicher Schoenauer Stutzen cal. 7 x 64 – lunette 3,5-10 x 50 TBE. 2500€ + fusil mixte Krieghoff cal. 16-70 – 7 x 65R. Lunette 1,5 -6 x42 + jeu de canons 16-70 à éjecteur. TBE 2500€. Tél. 06 16 44 42 98

Browning Bar 300 Win Mag. Point rouge, 4 boites de cartouches, housse, bandoulière. Prix 1200€. Tél. 06 08 40 24 31

Divers

Chasseur collectionneur achète matériel de chasse : carabine, jumelle, pistolet, révolver 8ème cat., etc. Tél. 06 61 73 89 17

Achète armes anciennes de collection, 8ème catégorie, fusils, pistolets, sabres, baïonnettes, etc. Tél. 06 82 86 97 85

Vends chambre froide 3300 de long, 2050 de large, 2200 de haut, 380 volts, excellent état. Prix : 4000€. Tél. 06 07 96 16 50

Frankonia, votre partenaire privilégié pour la chasse

Nouveaux détenteurs de permis de chasser, une offre d'équipement vous attend.

1
Chassure basse
PARFORCE

DÉPER LANT

Economisez € 30,00
~~€ 69,90~~
€ 39,90

F Femme & Homme H

PARFORCE

2
Horlage à gibier

des
€ 25,00
par 3

3
Couteau de ceinture
damassé PARFORCE

PARFORCE

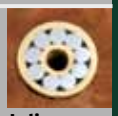

Jolies incrus-tations

Economisez € 50,00
~~€ 89,90~~
€ 39,90

1 Chaussure de chasse et de randonnée PARFORCE – modèle mixte
Légère et confortable. Laçage sur oeillets, languette et haut de tige rembourrés, semelle profilée PU. Doublure textile, rebord de protection avant. Daim et Nylon® (100% polyamide) combinés. Poids env. 900 g.
No. 280675, olive
Point. 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47 ~~69,90 €~~ **39,90**

2 Horloge à gibier
Avec affichage sur 24 heures. L'horloge s'arrête dès qu'elle se trouve penchée de plus de 45° et indique exactement le moment où il y a eu contact. Boîtier insensible aux intempéries, aux coups et aux morsures. De construction classique. L'horloge doit être retirée du boîtier pour la lecture et la nouvelle mise en marche.
No. 169968 **29,90 €**
par 3 25,00 €

3 Couteau damas PARFORCE à manche micarta
Couteau de ceinture en joli bois de ronce. Lame en acier inoxydable 440-C agrémentée de 8 couches d'acier forgé. Les lames damassées se distinguent par leur tranchant exceptionnel et leur élasticité hors pair. L'aspect absolument unique de la lame est réhaussé par les incrustations raffinées sur les plaquettes et des joues sobres en acier inoxydable. Longueur de lame 9 cm, poids 98 g. Avec fourreau cuir.
No. 166762 ~~89,90 €~~ **39,90 €**

Vente par correspondance et dans nos magasins Frankonia

Téléphone 03 89 83 25 50

Téléfax 03 89 83 25 59
E-mail : mail@frankonia.fr
Internet : www.frankonia.fr

Frankonia en France :

18, rue du Château,
68190 Ensisheim

4, rue Transversale C
67550 Vendenheim

FRANKONIA

www.frankonia.fr

FUCHS INDUSTRIE FRANCE
épices et additifs
FUCHS
ISO 9001
FUCHS INDUSTRIE FRANCE
20, rue Alfred Kastler - Z.I. du Ried CS20714 - 67850 HERRLISHEIM
Tél 03 88 55 33 55 Fax 03 88 55 33 59 - E-mail : fuchsind@wanadoo.fr
site : www.fuchs-industrie.fr

ASSURANCE CHASSE

BIEN COUVERT ?
CHASSEZ LE DOUTE EN CHOISISSANT L'ASSURANCE DU CRÉDIT MUTUEL !

LA RÉPONSE À L'ASSURANCE OBLIGATOIRE :

- UN CONTRAT SIMPLE
- DES GARANTIES ESSENTIELLES
- VALABLE DANS TOUS LES PAYS DE L'U.E

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

Annonceur : Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 2 084 960 080 euros, 34 rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés B 588 505 354, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP), 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09, intermédiaire en opérations d'assurances sous le N° Orias 07 003 758 consultable sous www.orias.fr. Contrats d'assurance souscrits auprès d'ACM IARD S.A., entreprise régie par le code des assurances.